

# Participation du Président de la Cour constitutionnelle aux travaux de la 6ème réunion de haut-niveau des Présidents des Cours constitutionnelles et suprêmes et des Conseils constitutionnels africains

Le Président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, participe, du 10 au 12 septembre 2022, au Caire, aux travaux de la sixième réunion de haut-niveau des présidents des cours constitutionnelles et suprêmes et des conseils constitutionnels africains.

Le thème qui sera débattu pour cette rencontre portera sur « **rôle du contrôle constitutionnel dans le développement des peuples africains** ». Mr. Le Président présentera à cette occasion, l'expérience algérienne dans ce domaine, à travers une intervention intitulée « **le passage du régime du Conseil constitutionnel au régime de la Cour constitutionnelle en Algérie et son impact sur la promotion des droits de l'homme et les libertés du citoyen** ».

Il évoquera les différents haltes historiques de la justice constitutionnelle en Algérie et leur impact sur la promotion et la préservation des droits du citoyen algérien, jusqu'à la création de la Cour constitutionnelle dans le cadre de l'amendement de la Constitution en 2020, initié par le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, en s'acquittant des missions du contrôle constitutionnel, et en abordant les larges prérogatives, et ce qu'elle déploie, en s'acquittant des missions de contrôle constitutionnel comme effort, et accomplit comme rôle pour la promotion des droits de l'homme et des libertés du citoyen, ce qui reflète le souci du premier magistrat du pays et des plus hautes autorités de consolider la pratique démocratique et d'aller de l'avant dans l'enracinement de l'Etat de droit»

La rencontre constitue également une occasion pour la délégation de la Cour constitutionnelle d'être en contact avec les délégations homologues du continent africain, et de développer des relations de coopération et d'amitié visant à réaliser un échange d'expériences entre les différents organes de la justice constitutionnelle du continent africain, à même de servir la justice constitutionnelle et consolider la protection des droits de l'homme et des peuples africains

[https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/Visite\\_belhadj\\_egypte.mp4](https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/Visite_belhadj_egypte.mp4)

[https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/visite\\_egypte1-1.mp4](https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/visite_egypte1-1.mp4)

<https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/Egypte.mp4>